

Direction de la justice,  
des affaires communales et  
des affaires ecclésiastiques  
du canton de Berne  
M. Christoph Neuhaus  
Münstergasse 2  
3011 BERNE

La Neuveville, le 26 janvier 2012

**Motion Matti (328/2011) demandant la création d'une conférence régionale du Jura bernois**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a discuté, dans sa séance du 25 janvier 2012, de la proposition du député Roland Matti demandant la création d'une conférence régionale du Jura bernois. Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer sur cette question comme à chaque étape de ce dossier.

De l'avis du CJB, le débat ne doit actuellement pas porter sur le périmètre, qui fait sens au vu des tâches attribuées à la conférence et qui permet de sauvegarder les intérêts de la minorité francophone grâce au droit de vote séparé accordé à la sous-conférence du Jura bernois, mais sur l'opportunité ou non de créer la conférence régionale. Sur cette question, nous relevons que les organes chargés du projet ont conscience des interrogations qu'il suscite, puisqu'ils ont reporté la votation initialement prévue en 2011.

Le CJB est donc d'accord avec le périmètre Jura bernois-Seeland. Pour le surplus, il renvoie à sa prise de position du 25 novembre 2010, dans laquelle il a soutenu à l'unanimité la création de la conférence tout en se disant conscient des défis particuliers qu'implique son caractère bilingue.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

**Conseil du Jura bernois**

Le président :

Le secrétaire général :

Manfred BÜHLER

Fabian GREUB